

# Inscription Conseil Municipal des Jeunes

- **Le CMJ, qu'est-ce que c'est ?**

C'est un conseil municipal réservé aux jeunes Luzarchois de 12 à 17 ans. Leur mandat est fixé pour 2 ans. Accompagnés de leur élue de référence, Candice Artiaga, les jeunes se réunissent environ une fois par mois lors de réunions de travail afin de proposer différents projets pour la ville. Le fruit de leur travail est ensuite présenté au Conseil Municipal.

- **Ton rôle au CMJ :**

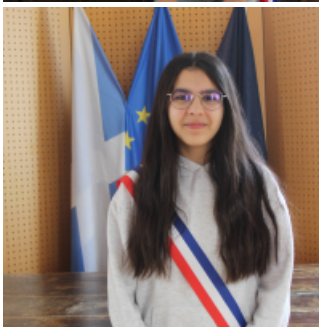
Représenter ses camarades au sein de la commune, être leur porte-parole, être à leur écoute et savoir restituer en commission leurs envies.

Mettre en place un projet de l'idée jusqu'à sa réalisation.

Enrichir la ville d'initiatives grâce à la jeunesse.

Favoriser l'échange entre la mairie et les jeunes.

- **Nos jeunes du CMJ :**





[http://www.youtube.com/watch/xfNGKD3b\\_ZA](http://www.youtube.com/watch/xfNGKD3b_ZA)

Documents

[Dossier de candidature CMJ - 2024/2025](#)

Contact

Candice Artiaga - Conseillère déléguée au Conseil Municipale des Jeunes :

[candice.artiaga@luzarches.net](mailto:candice.artiaga@luzarches.net)